

## LE BON-SAUVEUR

Le BON-SAUVEUR, comme le SACRÉ-COEUR DE COUTANCES et la PROVIDENCE D'EVREUX, entre, lui aussi, dans la catégorie des instituts religieux, dont la naissance et la croissance ont été aidées par des fils de St Jean Eudes. Cependant, il présente plusieurs différences avec les instituts précédents.

La première tient à sa nature même d'institut. En effet, le Bon-Sauveur, d'une part, est un institut de droit pontifical, alors que les instituts précédents sont de droit diocésain; d'autre part, il est formé de deux Bons-Sauveurs, celui de St-Lô et celui de Caen, autonomes jusqu'à leur fusion, en 1961, mais qui ont toujours eu entre eux des rapports étroits de parenté spirituelle et apostolique.

La seconde différence est que le Bon-Sauveur de Caen se réclame, à juste titre, de l'aide décisive que lui ont apportée deux ecclésiastiques, à soixante-dix ans d'intervalle. L'un est leur premier fondateur, M. Thomas CREULLY (1644-1743), Eudiste, d'abord supérieur du séminaire d'Evreux, puis de celui de Caen en 1724, qui s'occupa du Bon-Sauveur jusqu'à sa mort. L'autre est un prêtre diocésain de Bayeux, Pierre-François JAMET (1762-1845), confesseur (1790) et supérieur ecclésiastique (1819) de la communauté, appelé "second fondateur" de celle-ci, recteur de l'Académie de Caen (1822-1830), béatifié par le Pape Jean-Paul II, le 10 mai 1987.

## LES ORIGINES

Il est impossible de parler de l'origine du Bon-Sauveur de Caen, sans avoir parlé de celle du Bon-Sauveur de St-Lô, puisque c'est de lui qu'est sortie l'inspiration du Bon-Sauveur de Caen.

Le BON-SAUVEUR DE ST-LO (Manche) fut fondé par Mademoiselle de SURVILLE (1682-1718). Née à St-Pierre de Sémilly, près de St-Lô, elle mena adolescente, chez son frère conseiller du Roi à Port-Louis, en Bretagne, une vie assez mondaine. À 18 ans, elle fit le voeu de chasteté, et se dévoua au service des pauvres à l'hôpital. Revenue à St-Lô en 1705, elle se mit sous la direction de M. HÉRAMBourg (1661-1720), Eudiste, supérieur du séminaire de Coutances. Elle réunit des compagnes, qui mirent leurs biens en commun. Mgr Loménie de BRIENNE, évêque de Coutances, les confia à M. HÉRAMBourg, qui leur donna un règlement, en attendant des constitutions, et reçut leur profession, sous le nom de "Soeurs associées" ou "Filles du Bon-Sauveur", le 29.9. 1712. Malades, prisonniers, femmes aliénées, d'une part; et, d'autre part, enfants pauvres à instruire et éduquer sont l'objet de leur apostolat.

Le Pape Clément XI leur accorda un bref d'indulgences le 16 avril 1714. Louis-Marie GRIGNION DE MONTFORT leur fit des instructions en août de la même année. Des vocations naquirent. Parmi elles, une jeune fille de Caen, dont nous reparlerons, Anne LEROY, fit quelques mois de noviciat et retourna à Caen, à cause de sa santé. Entre-temps, emportée en quelques jours, la Mère de SURVILLE mourut à 35 ans, le 18.3.1718, dans les bras de Sr Marguerite DIGUET DU MANOIR (1689-1762). Celle-ci lui

succéda, comme supérieure générale, obtint les lettres patentes de l'institut (12.9.1726), construisit une chapelle (1729) et transmit fidèlement l'héritage de foi et de charité de la Mère de SURVILLE à une forte congrégation de droit diocésain, que ni la Révolution française, ni les épreuves des deux guerres mondiales ne sont arrivées à abattre, et qui a fusionné avec le Bon-Sauveur de Caen en 1961.

Le BON-SAUVEUR DE CAEN, diocèse de Bayeux, tire son origine, lui, d'une inspiration de l'Esprit Saint à laquelle fut docile Anne LEROY (1692-1781). Cette pieuse caennaise, seconde des neuf enfants de la famille d'un honorable maître tourneur, était entrée chez les Ursulines, sans doute après avoir fréquenté leur externat. Son père, ne pouvant lui assurer la dot des moniales, Anne fut admise comme tourière, avec une de ses compagnes, Madeleine LECOUVREUR. Ce monastère fut fondé par Jourdain de BERNIERES, la soeur de Jean (1602-1659), le grand mystique qui avait fait édifier, près de l'entrée du monastère, son célèbre "Hermitage", où se formèrent tant d'illustres "solitaires", dont le Bx Mgr de LAVAL, premier évêque du Nouveau-Monde. Le passage d'Anne aux Ursulines la marqua profondément et elle leur resta attachée toute sa vie.

Les jansénistes "inquiétaient les communautés de filles. Ils connurent l'horreur qu'elle (Anne) et sa compagne avaient de leurs intrigues, firent donner un ordre du prélat aux Ursulines pour congédier la soeur LEROY, comme celle qui était le plus en état de les gêner au parloir... Sa compagne ayant protesté qu'elle était résolue à la suivre, elles se retirèrent au quartier de la place Royale... puis, la Sr LEROY se sentit inspirée d'entrer dans la communauté des Filles du Bon-Sauveur de St-Lô... Un jour qu'elle était à l'oraison, elle entendit une voix intérieure, qui lui disait: «Il y a pour toi une maison à Vaucelles»; ce qui, joint au peu de santé qu'elle avait, lui fit croire que Dieu ne l'y voulait plus".

"Ainsi, elle revint à Caen, en 1720... dans le faubourg de Vaucelles, avec sa compagne, où elles reçurent deux ou trois petites pensionnaires. Leur nombre augmentant, elles fieffèrent une maison aux Carrières de cette paroisse où elles commençaient à mener une vie de communauté... On les chargea d'une manufacture de dentelles pour les pauvres enfants de la paroisse... le 29.9.1723". Ayant reçu plusieurs sujets, "elles prirent, alors, par le conseil de M. CREULLY (Eudiste, supérieur du séminaire et) leur supérieur (ecclésiastique), l'engagement des voeux simples de religion et un habit fort modeste" (COSTIL, ms des ANNALES DE LA CONGR. DE JÉSUS & MARIE, XVII,3).

## LES PREMIERS DÉVELOPPEMENTS

Cette fondation ne fut pas facile parce que "les soeurs étaient en butte aux persécutions de l'évêque janséniste (Mgr de LORRAINE, qui occupa le siège de Bayeux de 1718 à 1728), et abandonnées de tout le monde. Mgr de LUYNES (à Bayeux de 1728 à 1753) les prit en protection, les institua dans la maison qu'elles habitaient (rue du Four)... et leur donna le titre de «Filles de l'association de Marie». S'étant unies (spirituellement) avec les Soeurs du Bon-Sauveur de St-Lô (1731), elles obtinrent, du même prélat, de porter le nom de "Filles du Bon-Sauveur", et M. CREULLY resta chargé de leur direction jusqu'à sa mort (1743)" (COSTIL, ms «Fleur» de M. Th. CREULLY).

"Le 28 juillet 1735, il (Mgr de LUYNES) approuva leurs règlements, qui sont les mêmes que ceux de St-Lo, sauf quelques modifications, et il permit qu'elles sollicitassent

des lettres patentes (qui furent obtenues aussitôt, mais qui ne furent enregistrées que le 17 mars de 1751), pour l'instruction des pauvres enfants de leur sexe, pour panser les malades; mais encore pour travailler à la conversion des filles et femmes débauchées qu'on leur adresserait de force ou par sentence de justice" (COSTIL, ANNALES, loc. cit.)

"En 1737, les soeurs du Bon-Sauveur de Caen... changèrent de demeure pour s'établir dans la rue d'Auge, sur la même paroisse de Vaucelles. La chapelle fut bénite le 19 de mars et, le 9 de mai suivant, elles obtinrent de Mgr de LUYNES... d'avoir le St Sacrement. Tous les voisins... furent très sensibles à ce changement... Ce fut aussi un sujet de consolation toute particulière pour ces soeurs..." (COSTIL, ANNALES, XVII, 27, 2E).

### LA FORCE DE L'ÂGE

Tout semble prêt maintenant pour que l'institut donne toute sa mesure. Les objectifs sont nettement déterminés dans les lettres patentes et, en particulier, celui si difficile et si utile de l'accueil, même de force ou par sentence de justice, des femmes "aliénées", comme cela se faisait à St-Lo. Les appuis peuvent disparaître (M. CREULLY +1743 et Mgr de LUYNES +1753) la communauté continuera à travailler efficacement. A tel point que la fondatrice elle-même, arrivée à soixante-huit ans, cède à Mère Bernard SANSREFUS, sa charge de supérieure générale (1760-1772). Celle-ci commence la construction de la chapelle, qui se continuera sous le premier supérieurat (1773-1779) de la nièce de la fondatrice, Mère Le BIDOIS (1736-1803). Mais voici qu'au cours d'une "furieuse épidémie" la fondatrice se donne avec tant d'ardeur au service des malades qu'elle meurt victime de sa charité à 90 ans. Le 30 mai 1781, elle est enterrée au cimetière paroissial. Le 6 novembre suivant, la nouvelle chapelle est bénite après que Mère BLONDEL, la récente supérieure générale, y ait transporté secrètement le corps de la fondatrice. En 1785, Mère Le BIDOIS est élue pour un second mandat. L'ouragan de la Révolution approche. Que va devenir la fondation d'Anne LEROY ?

### LE BIENHEUREUX PIERRE-FRANÇOIS JAMET

Dieu ne veut pas que l'oeuvre des 27 religieuses du Bon-Sauveur périsse. Il lui a suscité un protecteur, qui en assurera la continuité et l'extension, dans la fidélité à l'esprit de la fondatrice, en la personne du confesseur, âgé de 28 ans, donné aux soeurs en décembre 1790, M. JAMET. Il est né près de Vire. Il a passé trois ans au séminaire des Eudistes de Caen, avant son ordination presbytérale (22.9.1787). Il vient d'être reçu docteur en théologie (1789). En 1791, il prit un passeport pour l'Angleterre, afin de dépister la police; mais il vécut près de Caen, dans les carrières d'Hérouville, où il réussit à transporter sa bibliothèque, et, sous de multiples déguisements, il accomplit son ministère, surtout auprès des soeurs du Bon-Sauveur, cachées en divers endroits de la ville. Arrêté, il refusa énergiquement le serment schismatique. Libéré miraculeusement, il réussit toujours, par la protection du ciel, à échapper aux recherches; ce qui lui faisait dire: "Puisque le Seigneur me refuse le martyre du sang, qu'il m'accorde le martyre de la charité".

La tourmente passée, l'abbé JAMET rassembla sa chère communauté dans

l'ancien couvent des Capucins, où elle est toujours, même si les bâtiments nouveaux ont largement débordé les limites du couvent primitif. Le 27.3.1819, Mgr BRAULT, évêque de Bayeux, nomma M. JAMET "supérieur ecclésiastique". C'était reconnaître et favoriser son action. Les effectifs avaient fort augmenté. Les soins aux malades mentaux s'étaient accrus. De sa propre initiative, l'abbé JAMET ajouta l'éducation des "enfants sourds-muets", dont la méthode qu'il inventa fit des "sourds parlants". Quant à "l'instruction des pauvres enfants", mentionnée dans les lettres patentes de 1751, on y était toujours fidèle.

L'abbé JAMET fut nommé recteur de l'Université de Caen. Ce poste, qu'il occupa de 1822 à 1830, ne l'empêcha pas de donner tous ses soins à son cher Bon-Sauveur: d'abord la direction spirituelle, ensuite le progrès matériel, soit à la maison mère (travaux à la chapelle, achat de maisons), soit à l'extérieur. Cependant, la fondation d'Albi date de 1832, même si elle a été préparée depuis 1828. La fondation de Pont-l'Abbé-Picauville commença vraiment en 1837. Dans ces fondations, la Mère Le CHASSEUR, supérieure générale de 1831 à 1844, personne pleine d'esprit surnaturel et de sens pratique, a joué un rôle important. L'abbé employa les dernières années de sa vie à préparer les deux éditions (1836 & 1840) de ses "Méditations sur la Trinité". Il quitta cette terre le 12 janvier 1845, ayant fait converger tous les dons de sa riche nature à réaliser sa devise: "Glorifier Dieu, l'aimer et le faire aimer".

#### LE BON-SAUVEUR APRÈS M JAMFT

Le vigoureux élan donné par l'abbé à l'Institut, loin de se ralentir, parut acquérir une vigueur nouvelle. En 1857, ce fut la fondation de Bégard, dans le diocèse de St-Brieuc. Trois fondations: à Carriglea, Irlande (1904), à Holyhead, Angleterre et à San Feliu de Llobregat, Espagne (1907), furent consécutives à la persécution religieuse, en France, au début du siècle. En 1913, les constitutions de l'Institut, présentées au St-Siège, recurent un bref laudatif de S. Pie X (1913), et une approbation définitive de Pie XI (1928). Après la première guerre mondiale, furent fondées les maisons de Chatou, diocèse de Versailles (1922), et de Rome, près de Ste Marie Majeure (1929). Ensuite, dans les temps difficiles de la deuxième guerre mondiale, trois nouvelles maisons virent le jour: Plougasnou, dioc. de Quimper (1940); Touscayrats, près d'Albi (1943); et Roye, dioc. d'Amiens (1945). De plus, 1960 est la date du premier départ des soeurs pour Madagascar, qui compte deux implantations. L'année 1961 est celle où les deux Bons-Sauveurs de St-Lô et de Caen, toujours si proches spirituellement, ne font plus qu'un au point de vue gouvernement. Et, pour finir, l'année 1976 est celle de la deuxième fondation en Catalogne: Barcelone.

En toutes ces fondations, les soeurs sont fidèles aux intentions d'Anne LEROY, et aux conseils du Bx JAMET. C'est ce que leurs constitutions rénovées, approuvées le 25 mars 1985, affirment clairement. "Adoratrices de la sainte-Trinité", (comme le voulait M. HÉRAMBORG, et selon les "Méditations" du Bx JAMET); "Soeurs du Bon-Sauveur" (... donc) "animées de l'Esprit de Jésus, revêtues des sentiments et dispositions de Jésus" (comme le prêchait St Jean Eudes), "nous voulons manifester le visage de tendresse et de miséricorde du Père... Nous participons à la mission de salut du Christ...annonce de la Bonne Nouvelle... éducation (notamment déficients auditifs)..., malades (notamment handicapés mentaux)..., service pastoral..." (Cst.,ch. I).

## AUJOURD'HUI ET DEMAIN

La supérieure générale actuelle, la trente-quatrième depuis Anne Leroy, est la Mère Angélique CONGARD, élue en 1978 et réélue en 1984. L'Institut comprend 292 membres, dont 3 professes de voeux temporaires et 3 novices.

Ce que sera l'Institut demain ? Cela même que chaque membre déclare au Christ le jour de sa profession: "Je désire servir ton Église, dans l'Institut des Soeurs du Bon-Sauveur, selon leurs constitutions, et former avec elles une communauté fraternelle, qui soit, pour les hommes nos frères, signe de ta présence et annonce de ton retour".

\*\*\*\*\*

## LE BON-SAUVEUR

Personnel (1988)  
Communautés 19  
Soeurs 292

## PRÉSENCE DANS LE MONDE

ESPAGNE FRANCE GRANDE-BRETAGNE IRLANDE ITALIE MADAGASCAR

Maison générale:  
93, rue Caponière  
14012 CAEN CEDEX - FRANCE

\*\*\*\*\*

## BIBLIOGRAPHIE

### SAINT LO

COSTIL (Pierre), Annales de la Congrégation de Jésus et Marie (CJM) (Eudistes), Livre XII, par. IX & X Ms. (Arch. eudist. Paris).

MENARD (Abbé, Chanoine tit. de Coutances), Une servante des pauvres. La Mère Elisabeth de Surville, fondatrice de la congrégation du Bon-Sauveur, d'après les mémoires inédites du P. HÉRAMBOURG, Tours, Cattier, 1887, 19 X 12 cm., XXVIII- 314 p.

LEHERPEUR (Michel, prêtre de l'Oratoire), Le Bon-Sauveur de Saint-Lô, St-Lô, 1950, 23 X 14 cm., III-157 p.

### CAEN

A.S. (f.b.s.), Matire della carita, Venerabile P. Pietro Francesco Jamet, Roma, Postulazione della Causa, 1985, 20 X 12, 154 p.

BERTHIER (René) et A.A., Elisabeth de Surville, Anne Le Roy, et le journal de la charité en Normandie, Paris, Univers-Media, 1980, 30 x 22 cm., 48 p.

CHRÉTIEN (E.), Le Bienheureux Pierre-Francois Jamet, serviteur des handicapés et recteur d'université, 1762-1845, coll. Epiphanie, Paris, Cerf, 1987.

COSTIL (Pierre), Annales de la C.J.M. (Eudistes,) jusqu'en 1739, Livre XVII, par. 3 & par. 27, ms. (archives eudistes, Paris).

SIMON (Chan. G. A.), La Mère Anne Le ROY, et les origines du Bon-Sauveur de Caen

11692-1781), Caen, Ozanne, 1953.

- L'Institut du Bon-Sauveur de Caen, les origines et l'expansion d'une grande oeuvre, ibid. 1955.

- Une belle figure de prêtre et d'homme d'oeuvres à la fin du XVIIIe, et au commencement du XIXe, l'abbé Pierre François Jamet, second fondateur de l'Institut du Bon-Sauveur, Recteur de l'Académie de Caen (1762-1845), Caen, 1935, 23 X 14 cm., XXX-515 p.

---

LES EUDISTES ONT LE SOUCI DE DECOUVRIR ET DE GUIDER CEUX ET CELLES QUE DIEU APPELLE À UN SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE, À LA VIE RELIGIEUSE OU À L'APOSTOLAT MISSIONNAIRE.

ATTENTIFS À LA VOLONTÉ DE JÉSUS DE NE PAS LAISSER SON PEUPLE SANS PASTEURS, ILS CHERCHENT À AIDER CEUX QUI SONT APTES À EXERCER LA CHARGE PASTORALE, ET RAPPELLENT AUX AUTRES CHRÉTIENS LEURS RESPONSABILITÉS DANS L'ÉVEIL DES VOCATIONS.

---